

**Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris**  
**Séance du 27 mai 2019**

**Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif du 9<sup>e</sup> arrondissement, relatif à l'entretien et à la restauration du patrimoine culturel de Paris.**

Considérant que la Mairie de Paris a la charge de l'entretien et de la restauration de l'ensemble des édifices culturels de la capitale construits avant 1905, hormis la cathédrale Notre-Dame de Paris, soit 96 lieux de culte au total, parmi lesquels 60 sont classés monuments historiques ;

Considérant que ce patrimoine exceptionnel est dans un état globalement très préoccupant et que les experts estiment qu'au moins 500 millions d'euros sur 15 ans seraient nécessaires pour sauver ce patrimoine exceptionnel ;

Considérant que sur l'ensemble de la mandature 2014-2020, la Ville n'aura engagé que 40 millions d'euros pour la restauration et l'entretien de ce patrimoine, soit à peine la moitié de la somme, déjà très insuffisante, annoncée en 2015 lors de l'adoption par le Conseil de Paris de son plan de rénovation des édifices culturels ;

Considérant, par exemple, que les travaux suivants inscrits dans le cadre du plan d'investissement de la mandature 2015-2020, qui ont été recensés pour le 9<sup>e</sup> arrondissement, ne sont pas à ce jour financés : à savoir la restauration des façades et des toitures basses de l'église Saint-Eugène Sainte-Cécile estimée à 2 millions d'euros ainsi que la restauration du massif d'entrée et du grand campanile de la Sainte Trinité dont une AP complémentaire de 12 millions d'euros est attendue ;

Considérant que la Maire de Paris a annoncé le soutien de la Ville de Paris à hauteur de 50 millions d'euros en faveur de la rénovation de Notre-Dame de Paris à la suite de l'incendie qui a lourdement détérioré l'édifice le 15 avril 2019 ;

Considérant que cette somme, supérieure à ce que la Ville aura réellement dépensé pour son patrimoine culturel entre 2014 et 2020, serait essentielle à l'entretien des édifices dont la Ville a la charge;

Considérant que le projet global de reconstruction de Notre-Dame de Paris pourra compter sur l'appui des services techniques de la Ville de Paris dont la grande expertise est reconnue par tous ;

**Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup> arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris affecte l'enveloppe de 50 millions d'euros annoncée pour Notre-Dame de Paris au « plan églises » de Paris.**